

## Jean-Pierre Camus : la moralisation d'un genre immoral est-elle possible ?

L'Église catholique, confrontée à l'écllosion et à l'implantation du protestantisme, subit dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle un bouleversement sans précédent. En réaction au défi de la réforme protestante et à l'épanouissement de l'humanisme païen, le Concile de Trente (1545-1563) entreprend la reconquête spirituelle des fidèles, notamment des élites. Après la promulgation de l'Édit de Nantes, la coexistence des catholiques et des huguenots est une réalité toute récente et parfois difficile à gérer pour les deux parties<sup>1</sup>. La position dominante des catholiques après les guerres de religion est incontestable mais, en même temps, l'Église traverse une épreuve spirituelle et institutionnelle interne qui l'oblige à réviser son discours doctrinal et normatif.

On assiste à l'époque en France à la création des collèges jésuites et des séminaires voués à la formation du clergé, on réforme les ordres existants et favorise l'apparition de nouvelles communautés religieuses, et on travaille au renforcement de la piété des fidèles. L'évêque de Genève François de Sales, dans son *Introduction à la vie dévote* (1608), montre qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la vie laïque et la quête du salut, entre la vie mondaine et la vie chrétienne<sup>2</sup>. En diminuant l'importance du péché originel, il met l'accent sur les moyens dont l'homme dispose pour parvenir à Dieu. L'accueil de son ouvrage, parmi le public laïc et les ecclésiastiques, est enthousiaste. L'*Introduction*, réimprimée plus de quarante fois du vivant de l'auteur, est l'œuvre principale de l'humanisme dévot.

Jean-Pierre Camus a été à la fois un des disciples les plus dévoués de François de Sales et son ami intime. Juriste et théologien de formation, il est nommé évêque de Belley en 1608 et reçoit en 1609 la consécration épiscopale des mains de son maître spirituel. Orateur passionné, il dévoile bientôt un talent de prédicateur peu

---

1. Voir à ce propos p. ex. Morgain, 2006 : 131-149.

2. « Dans son *Introduction à la vie dévote* (1608) qui connaît un immense succès, François de Sales vulgarise pour un large public laïc son expérience de direction spirituelle en insérant la dévotion dans la vie dans le monde qu'il réhabilite face à la seule oraison contemplative » (Génétiot, 2005 : 107).

commun. La sincérité sacerdotale de Camus ne peut être mise en doute. Il remplissait ses fonctions ecclésiastiques avec zèle et dévouement, était un pasteur humble, libre d'ambitions mondaines. Tallemant des Réaux, huguenot, peu porté à l'indulgence envers le clergé catholique, brochant dans ses *Historiettes* des portraits crus et impitoyables des personnages de son temps, souligne la charité chrétienne et la vie ascétique de Camus<sup>3</sup>. Il décrit aussi l'évêque de Belley comme faiseur de romans spontanés et extrêmement prolifères :

Il lui prit une fantaisie autrefois de faire des romans spirituels pour détourner de lire les profanes. Cette vision lui vint quand l'*Astrée* commença à paraître. Il faisait un petit roman en une nuit, et il en a beaucoup fait. C'est un des hommes de France qui a le plus fait de volumes (Tallemant de Réaux, 1835 : 190).

Le témoignage de Tallemant des Réaux, en général vrai, est néanmoins simpliste et ne rend pas toute la complexité de l'entreprise littéraire de Camus.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le roman est un genre nouveau, en pleine formation, irrégulier et multiforme. Ignoré dans la *Poétique* d'Aristote<sup>4</sup>, dénué de référence légitimante, le roman fait l'objet d'une critique virulente de la part des doctes et des moralistes. Les premiers argumentent que l'absence de règles gâte le goût esthétique du public, surtout des jeunes gens et des femmes peu instruites. Les moralistes dénoncent la fictionnalité des romans, qu'ils assimilent au mensonge, le non-respect de la vraisemblance la plus fondamentale, et enfin, l'incitation aux passions destructrices, surtout amoureuses, par une peinture aimable des vices<sup>5</sup>. Les deux groupes ont beau toutefois présenter la lecture des romans comme une activité dangereuse intellectuellement et moralement, le genre jouit d'une popularité croissante et s'épanouit au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Son public se compose principalement de mondains, de courtisans des deux sexes et d'une élite de robins disposant de temps et d'argent à consacrer à une littérature de divertissement.

En 1607 paraît le premier volume de *L'Astrée* qui devient rapidement le roman favori des dames et du public mondain. La popularité de l'œuvre de d'Urfé dure pendant presque tout le siècle, le texte est lu comme « une sorte d'éducation sentimentale et morale appuyée sur une véritable théologie de l'amour » (Grande, 2002 : 55). Camus a-t-il donc écrit ses fictions pour endiguer la vague des romans d'amour imitant *L'Astrée* ? La réponse de Tallemant des Réaux est affirmative.

La création fictionnelle de Jean-Pierre Camus doit pourtant être étudiée dans la perspective qui était la sienne, à savoir celle d'une prédication catholique, modelée

---

3. « Il avoit du bien de patrimoine ; il en épargnoit tout le revenu à cinq cents livres près et, avec celui de ses benefices, il le donnoit tout aux pauvres » (Tallemant des Réaux, 1835 : 189).

4. Et pour cause : les premiers romans grecs naissent approximativement trois siècles après Aristote.

5. Cf. Esmein-Sarrazin, 2008 : 63-76.

selon les critères définis par le Concile de Trente et par les indications spirituelles de François de Sales.

Unir les fonctions sacerdotales et la carrière littéraire profane était au début du XVII<sup>e</sup> siècle une entreprise risquée. En composant des fictions, l'évêque de Belley mettait sa réputation en péril. Comme le précise Sylvie Robic-de Baecque, « si l'association [...] entre « la piété » et l'« honnêteté » devient au cours du siècle un lieu commun, la mise en relation effective des formes du roman et des intentions religieuses continue d'être pensée comme scandaleuse » (2000 : 32). Même aujourd'hui, certains décrivent Camus comme « un romancier paradoxal » (Jouhaud, 2002 : 307) parce qu'il a décidé d'enseigner la morale en se servant d'un genre officiellement réprouvé par l'Église.

Ce paradoxe devient pourtant moins évident au moment où l'on accepte l'idée que Camus considérait son travail littéraire comme une de ses occupations sacerdotales. Selon ses propos, c'est François de Sales lui-même qui l'a poussé à devenir un faiseur de romans, impressionné par les qualités de la plume de l'évêque de Belley, qu'il a eu l'occasion d'apprécier pendant leur échange épistolaire (Lever, 1996 : 84). Le prélat accepte cette nouvelle tâche avec un grand enthousiasme, trahissant à la fois sa vocation inavouée de romancier et son adhésion sans faille aux principes de son maître spirituel. Il est persuadé que ses romans seront un outil efficace de formation du mondain chrétien, un personnage modèle qui, ayant l'expérience du monde, peut y vivre tout en étant en même temps conscient de la vanité des choses et chercher son bonheur non dans la futilité des joies terrestres, mais dans le salut de son âme.

Entre 1620 et 1632, il écrit une trentaine de romans dévots et plusieurs recueils de nouvelles dévotes. Prévoyant que sa tentative d'introduire le roman dans le domaine de la littérature moralisante puisse soulever des controverses, Camus agrémentait toutes ses fictions d'une préface ou postface dans laquelle il expose les raisons qui l'ont poussé à prendre la plume.

Pour qu'un roman puisse remplir sa fonction d'instrument efficace au service de la Contre-Réforme, il était indispensable de lever l'anathème moral et esthétique pesant sur le genre. La démarche principale de Camus consiste à dénier sa position de faiseur de romans. Il tient à être considéré avant tout comme un moraliste, comme un homme qui a reçu une mission de Dieu : « Ce n'est pas nous qui preschons, dit Saint Paul, mais Jesus-Christ & iceluy crucifié » (Camus, 1641). Camus définit explicitement ses fictions comme une continuation de sa prédication : « Je chemine pour obeïr au commandement que Dieu me fait par le Prophete ; Crie sans cesse, releve le ton de ta voix comme le son d'une trompette » (Camus, 1626).

Il expose une affinité profonde qui peut exister entre le discours romanesque et le discours dévot, surtout au niveau de l'*inventio* : « C'est des memoires qui me sont restez de ces sermons de l'Advent & de quelque-uns que j'ay fait durant le carisme suivant en la mesme Eglise que j'ay grossi le cours de ceste Histoire » (Camus, 1641). Ainsi, les romans dévots deviennent une lecture chrétienne, un prolongement de l'éloquence sacrée.

Contrairement à un malentendu tenace perpétué par de nombreux chercheurs<sup>6</sup>, ni Camus ni François de Sales n'ont inventé le roman dévot : le genre, représenté essentiellement par des ecclésiastiques, est né vers 1560<sup>7</sup>. Camus n'a donc fait que suivre la voie tracée par d'autres membres du clergé. Cette « évolution du narratif religieux vers le romanesque » (Oddo, 2002 : 223) dans l'apostolat de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle résulte de la prise de conscience de la nécessité de réformer la catéchèse, de mieux cibler l'auditoire auquel on s'adresse par le message spirituel<sup>8</sup>. Camus, en prédicateur expérimenté, connaît bien les capacités et les impérities intellectuelles de ses fidèles, il se rend compte que « [...] la lecture fera plus d'impression sur leurs esprits, que des discours qui passent promptement, & qui s'écoulent aisément de la mémoire, & que l'exemple de ce funeste accident aura plus de force que des simples raisons » (Camus, 1626).

La production romanesque de Camus est calculée en fonction de l'effet qu'elle doit produire sur le public et, plus précisément, sur le public mondain particulièrement attiré par les romans. Dans la préface de *L'Iphigène*, l'évêque explique que sa stratégie envers ce groupe repose sur une tromperie habile : « En la conversation avecque les mondains [...] il falloit entrer par leur porte, & les faire sortir par la notre » (Camus, 1625 : *L'Iphigène*). Apparemment, l'écrivain offre aux lecteurs ce qui leur plaît : des romans d'aventures guerrières, des histoires de pirates, d'enlèvements ou des romans d'amour. Il garde la topique romanesque traditionnelle de son temps en l'amputant des éléments invraisemblables et de tout ce qui lui semble immoral ou nocif. Toutefois, simultanément, il truffe ses textes de leçons morales : « Le but où vise cette Narration c'est de relever le Triomphe de la Chasteté, vertu aussi peu connue dans le Monde, principalement parmi les Grands, que son contraire y est en vogue » (Camus, 1625 : *Daphnide*). Il est persuadé que le décor romanesque est le parfait moyen pour transmettre subtilement aux esprits des lecteurs de véritables leçons de vie chrétienne : « Ce que j'ay à vous dire, Lecteur, est que vous rencontrerez sous l'écorce de cette devotieuse narration, comme derrière une Tapisserie sacree, la plus pure Perfection du Christianisme » (Camus, 1641).

L'évêque de Belley se présente comme chargé de la mission de diminuer la dépravation que causent les romans. Il accomplit cette tâche en substituant aux romans des autres ses propres fictions, qui leur sont semblables par leur forme, mais diamétralement opposées par leur portée. Il écrit donc des textes qui possèdent les caractéristiques génériques du roman, mais qui refusent l'appartenance au genre immoral :

---

6. « Jean-Pierre Camus [...] fut le créateur d'un genre narratif, le roman dévot, qui s'éteignit avec lui, sans laisser de postérité » (Lever, 1996 : 83).

7. Cf. Oddo, 2002 : 222.

8. « L'opposition est admise, dès cette époque, entre une prédication mondaine, qui séduit par les effets brillants et spectaculaires, et une authentique prédication évangélique [...] qui essaie de s'en tenir aux leçons essentielles de l'Écriture, en délaissant les artifices de la parole humaine » (Bury, 2002 : 261).

Et parce que nous nous efforçons d'apporter quelque remede par ces Histoires Devotes, aux profanes inventions de tant de Livres qui cachent les poisons sous le doux miel de leurs affetteries, pourquoy ne nous sera-t'il permis, pour en faire la diversion avec un pieux artifice de nous servir des memes amorces, rendans l'antidote conforme au mal, conterminans l'Amour mauvaise par une salutaire contre-amour ? Ainsi l'a pratiqué le Sauvaur rendant les Apostres de pescheurs de poissons pescheurs d'hommes... (Camus, 1621)

Camus partage la réprobation de l'Église à l'égard des romans, il croit cependant en la possibilité d'éradiquer leurs effets néfastes : « ... la vérité...des evenemens pieux assaisonnée selon le goust des personnes mondaines chassera les brouillards de ces vaines & sottés inventions dont les Romans embrouillent les cerveaux du populaire » (Camus, 1995 : 108). Ainsi, la lecture des romans dévots est envisagée comme le terrain le plus opportun à la conversion du public mondain<sup>9</sup>.

Cette approche moralisante de la fiction influence la taxinomie du genre. Le terme de *roman* revêt toujours chez l'évêque une signification péjorative et est employé pour désigner les fictions mensongères de son temps. Pour se démarquer des récits licencieux, Camus n'appelle jamais ses propres œuvres des romans. Il lui arrive parfois de les qualifier d'*histoires dévotes*, d'*histoires pieuses* ou de *narrez*, mais, principalement, ils constituent à ses yeux un genre particulier, une sorte d'*exemplum* :

[...] L'Auteur [...] ne te presente sous l'escorce de ces Veritables Narrez que des enseignements salutaires, & qui peuvent beaucoup aider à la conduite de ta vie. [...] nostre Ecrivain a trouvé le vray secret pour faire avecque plaisir aimer [la vertu] & haïr [le vice], par **la douce force de l'exemple** (Camus, 1629).

L'usage de l'*exemplum* par les prédicateurs était une pratique répandue à l'époque. De plus, les affinités entre des *exempla* et des romans sont nombreuses. Il suffit d'énumérer leur fonction rhétorique et didactique commune ou l'utilisation des mêmes *topoi* narratifs pour se rendre compte des similitudes potentielles des deux genres. Il est donc tout naturel qu'un ecclésiastique associe explicitement ses textes aux *exempla* : « Et parce que le chemin des preceptes est long & entortillé, dit le grand Stoique, mais court & droict, **par les exemples**<sup>10</sup>, ie m'avisay de proposer, & d'estaler bien au large celuy de ma Caritee, que l'experience m'avoit fait cognoistre » (Camus, 1641). En employant le terme d'*exemple*, Camus soustrait son récit du champ de la littérature et l'ennoblit en l'apparentant au discours

---

9. « Le tableau des vanités », exposé dans les romans dévots, « a pour fonction de provoquer le réveil salutaire des consciences toujours enclines à succomber aux charmes illusoire des joies mondaines » (Greiner, 2005 : 94).

10. C'est nous qui soulignons (M. P.).

religieux<sup>11</sup>. Il valorise donc ses fictions par un stratagème qui consiste à nier leur littéarité et à contester leur appartenance générique. Il refuse de reconnaître que ses œuvres appartiennent au genre romanesque et les place dans la lignée de la tradition de la prédication par les *exempla*.

Toutefois, pour que la moralisation d'un genre immoral puisse s'accomplir, le projet visant à canaliser le lecteur des narrations fictionnelles vers les romans dévots et, sur le plan spirituel, à pourvoir à son édification chrétienne, doit être cohérent. Le discours persuasif de l'évêque-écrivain devait être implacable, sans faille et sans concession, pour atteindre les objectifs attendus. Cependant, de nombreuses remarques de Camus, disséminées dans ses péritextes, permettent de découvrir qu'il partage secrètement l'inclination des fidèles pour ces mêmes romans qu'il critique en général avec tant de virulence. Dans la préface de *La Pieuse Julie*, il avoue : « La lecture des narrations Historiques estant une chose friande, attrayante, delicieuse & pour son extreme douceur naturellement aimee de tous ceux qui ont une inclination à lire » (Camus, 1995 : 58). Et quand il affirme à maintes reprises que l'écriture des fictions constitue pour lui un devoir pénible, il est difficilement crédible. Dans *L'Iphigène*, Camus souligne non seulement combien il lui est facile d'écrire, mais aussi que le plaisir d'écrire une fiction est parfois prépondérant :

Quand ie mis la main à la plume durant ces dernieres chaleurs, ie ne pensois donner à la description de cette Histoire que le divertissement d'une Semaine ou de deux, & la rendre à la forme de celles d'Eugene, de Spiridon, de Darie, d'Oleastre, d'Aristandre, ou tout au plus iusques à la grosseur de celles d'Alcime, de Dorothee ou d'Elise. Mais cet or s'est insensiblement estendu sous le marteau, la chaleur s'est accreue avecque l'ouvrage, selon la nature de l'esprit qui a de coutume de s'estendre à mesure qu'il se remplit et qu'il s'exerce (Camus, 1625 : *L'Iphigène*).

Cette confession, évidemment, n'est pas celle d'un moraliste mais d'un faiseur de romans totalement accaparé par son activité de plume, et visiblement fier de ses ouvrages dont il énumère les titres.

L'entreprise de Camus, visant à lever l'opprobre qui pesait sur les romans et à utiliser ses fictions pour renforcer la morale et la foi chrétienne des mondains, s'est soldée par un échec, parce que ses lecteurs ont saisi l'incohérence de son argumentation. Les propos de Voltaire résument la réaction des cercles mondains à la proposition de ne lire que des romans exemplaires : « Camus se livrait trop à son imagination,

---

11. Max Vernet explique les motifs qui ont poussé Camus à choisir d'apparenter ses romans aux *exempla* : « Les gens qui lisent des romans sont ceux qui sont attirés par le narratif ; ils sont donc cette catégorie des fidèles, [...] qui n'ont pas accès à la vérité directement par la compréhension des lois abstraites, mais qui ne peuvent prendre contact avec elle qu'à travers de l'*exemplum*, par ce qui fait appel à l'imagination et aux sens, et non aux facultés seules de la raison » (Vernet, 2005 : 65).

saint François de Sales lui conseilla de faire des romans de morale, mais il abusa de ce conseil » (Voltaire, 1862 : 10).

## BIBLIOGRAPHIE :

- Camus J-P. 1620. *Agatonphile ou Les martyrs siciliens Agathon, Philargyrippe, Tryphine et leurs associés*, préface non paginée *Eloge des histoires devotes*, Paris. Claude Chappelet. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. 1621. *Elise ou l'innocence coupable*, préface non paginée. Paris. Claude Chappelet. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. 1622. *La premiere partie de l'Alexis*, préface non paginée. Paris. Claude Chappelet. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. 1625. *L'Iphigène*, t.1., préface non paginée. Lyon. Antoine Chard. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. 1625. *Daphnide ou l'intégrité victorieuse*, préface non paginée. Lyon. Antoine Chard. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. [1625] 1995. *La Pieuse Julie*. In Vernet M. (éd.). *Théorie de la contre-littérature*. Paris. Nizet.
- Camus J-P. 1626. *Diotrephe. Histoire Valentine*, préface non paginée. Lyon. Antoine Chard. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. 1629. *Clearque et Timolas*, préface non paginée. Rouen. David du Petit Val. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Camus J-P. 1641. *La Caritée ou le portraict de la vraye Charite. Histoire Devote tiree de la vie de S.Louys*, préface non paginée. Paris. Gervais Alliot. ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)).
- Tallemant des Réaux G. [1657] 1835. *Les Historiettes*. t. 3. Paris. Alphonse Levavasqueur.
- Voltaire. 1862. Préface. In Camus J.-P. *Les Ordres Religieux jugés par Jean-Pierre Camus, éveque de Bellay avec une préface de Voltaire*. Paris. Dentu.

## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE :

- Bury E. 2008. Rhétorique et prophétie : la « voix de Dieu » entre inventio et elocutio dans l'art oratoire sacré à l'époque de Louis XIII. In Cottegnies L., Tony Gheeraert T. et alii. *Les Voix de Dieu : Littérature et prophétie en Angleterre et en France à l'âge baroque*. Paris. Presses Sorbonne Nouvelle. 259-272.
- Esmein-Sarrazin C. 2008. *L'essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris. Champion.
- Génetiot A. 2005. *Le classicisme*. Paris. PUF.
- Grande N. 2002. *Le Roman au XVII<sup>e</sup> siècle. L'exploration du genre*. Paris. Éditions Bréal.
- Greiner F. 2005. Vanités et vertus au temps de l'humanisme dévot : François de Sales, Jean-Pierre Camus, Yves de Paris. *Littératures classiques*. 56. 85-98.
- Jouhaud Ch. 2002. Roman historié et histoire romancée : Jean-Pierre Camus et Charles Sorel. *Dix-septième siècle*. 230. 131-149.

- Lever M. 1996. *Romanciers du Grand Siècle*. Paris. Fayard.
- Morgain S.-M. 2006. Une grande œuvre théologique de Richelieu : La méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église. *Dix-septième siècle* 230. 131-149.
- Oddo N. 2002. L'invention du roman français au XVII<sup>e</sup> siècle : littérature religieuse et matière romanesque. *Dix-septième siècle*. 215. 221-234.
- Robic-de Baecque S. 2000. Romans et dévotion au XVII<sup>e</sup> siècle. *Littératures classiques*. 39. 29-49.
- Vernet M. 1995. Jean-Pierre Camus et l'aimé lecteur. In Herman J. (Éd.), Pelckmans P. (Éd.). *L'Épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien régime*. Louvain. Peeters. 59-67.

### **Jean-Pierre Camus: Is It Possible to Render an 'Immoral Genre' Moral?**

**ABSTRACT:** Camus complements his novels with long peritexts, thus using his ecclesiastic authority to legitimise their moral and didactic value. In these peritexts he juxtaposes the licentious novels with his own devout works of fiction, which are, in his own words, not only valuable and worth recommending, but also capable of saving the readers' souls, put in danger by other texts. In any case, a close reading of these peritexts reveals a view which challenges the idea of the novel's insidiousness and which bears witness to Camus's great fascination with this officially condemned literary genre.

**Keywords:** Jean-Pierre Camus, roman dévot (pious romance), novel, immoral genre, French 17th century novel.